



AVIS PUBLIC

Calendrier 2026 des séances ordinaires
du Conseil municipal

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE DISRAELI,

QUE,

Lors de la séance du Conseil tenue le 8 septembre 2025, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le calendrier 2026 des séances du Conseil municipal a été adopté.

Les séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2026 débuteront à **19 heures** et seront tenues les jours suivants :

MOIS	JOUR	DATE
Janvier	Lundi	12 janvier
Février	Lundi	9 février
Mars	Lundi	9 mars
Avril	Lundi	13 avril
Mai	Lundi	11 mai
Juin	Lundi	8 juin
Juillet	Lundi	13 juillet
Août	Lundi	10 août
Septembre	Lundi	14 septembre
Octobre	Lundi	5 octobre
Novembre	Lundi	9 novembre
Décembre	Lundi	7 décembre
Décembre (budget)	Lundi	14 décembre

DONNÉ ET AFFICHÉ À DISRAELI, CE 30e jour du mois d'octobre 2025.


Kim Côté
Directrice générale et greffière

Certificat de publication

Je soussignée, Kim Côté, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Disraeli, certifie que j'ai publié le présent avis sur le site Internet de la ville au www.villededisraeli.ca et affiché une copie à l'hôtel de ville, 30^e jour du mois d'octobre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 30^e jour du mois d'octobre 2025.


Kim Côté
Directrice générale et greffière